



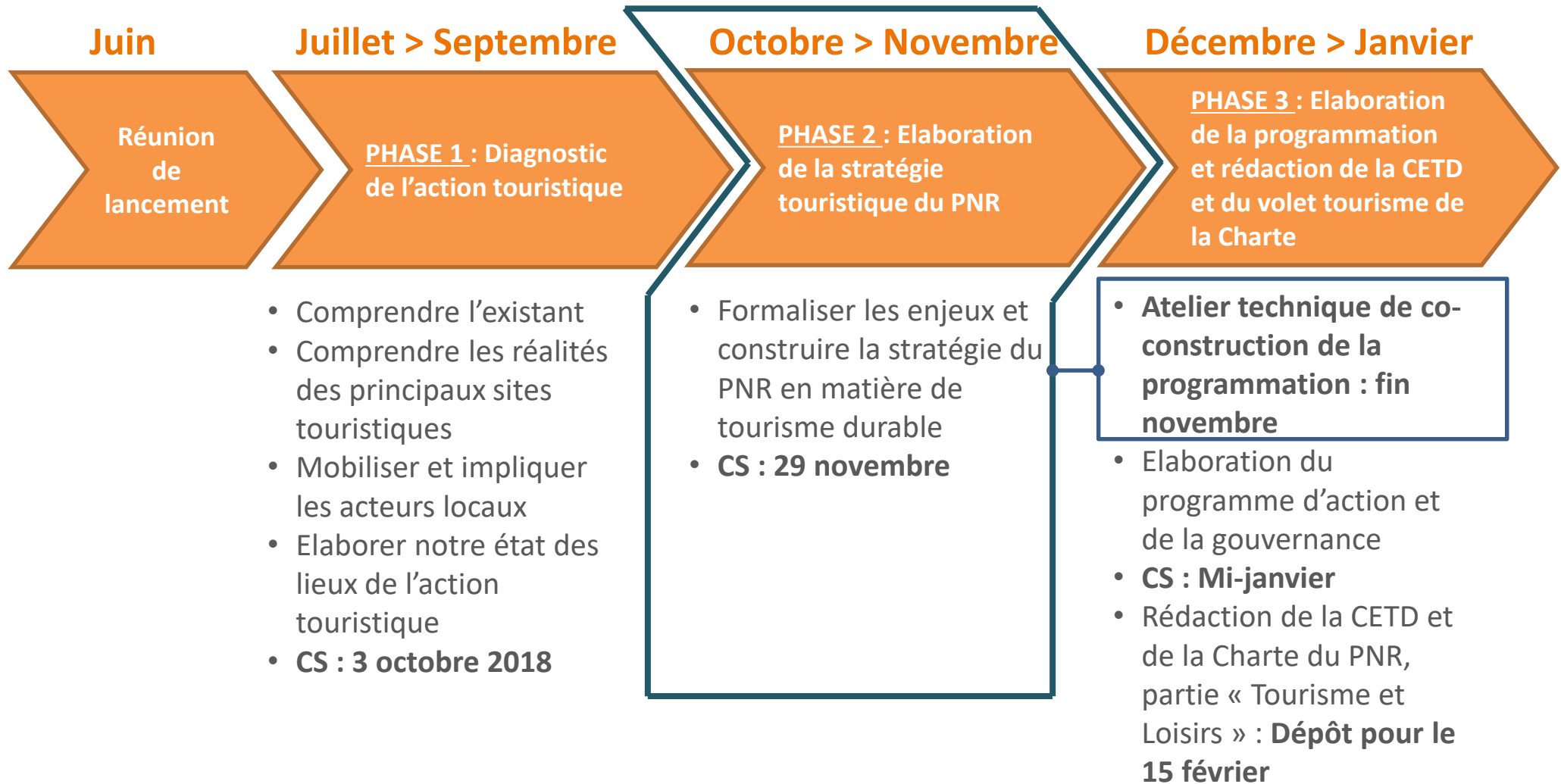
29 novembre 2018

Etude stratégique
Renouvellement CETD
Charte PNR 2023-2038

Orientations de la stratégie et atelier
« Plan d'actions » - Comité de suivi



Notre méthode de travail



Les objectifs de l'atelier



Temps 1

Présenter et échanger sur les **enjeux et orientations stratégiques** découlant du diagnostic de l'action touristique

Temps 2

Echanger sur l'opérationnalisation des orientations stratégiques envisagées en :

1. Proposant **des actions** pour concrétiser les orientations stratégiques
2. Identifiant les **ingrédients de réussite** et les **freins/ écueils** de chaque action
3. Ciblant les **acteurs clés impliqués** et leur rôle
4. Précisant les **contributions** que chacun peut apporter



Rappel



Deux horizons de temps considérés :

- **Horizon 1 =2023** : renouvellement CETD 2019-2023
- **Horizon 2 =2038** : Charte PNR 2023-2038





Temps 1

-

Présentation des enjeux et orientations stratégiques



1. Clarification du rôle et de l'identité touristique du PNR au sein de l'écosystème touristique et auprès des clientèles cibles



- Une identité formalisée dans les dernières années mais pas encore communiquée
- Le caractère unique d'un territoire porteur d'un double label (PNR/UNESCO) à davantage souligner
- Des interrogations qui demeurent quant au rôle et missions du PNR





2. Structuration et mise en lumière de l'offre de tourisme de nature et de slow tourisme



- Le tourisme de nature reconnu comme un atout du territoire insuffisamment mis en valeur
- Le PNR LAT, par sa vocation, a indéniablement un rôle à jouer pour catalyser la mise en lumière de l'offre de tourisme de nature
- Cela vaut également pour le slow tourisme, prolongement naturel du tourisme de nature





3. Anticipation des défis du développement durable appliqués au tourisme par l'écosystème touristique



- Le développement durable englobe de nombreux défis
- Ces défis ont ou auront inévitablement des échos sur le développement touristique des territoires
- Le PNR LAT, reconnu comme expert sur ces sujets, a un rôle majeur à jouer





4. Mise en cohérence du territoire vis-à-vis de son engagement envers le tourisme durable

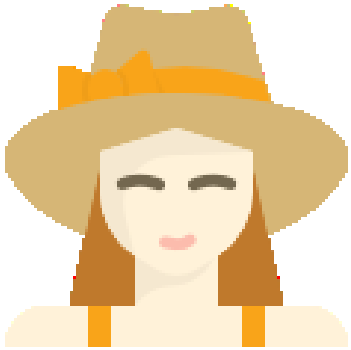


- Le PNR revendique une « philosophie développement durable et adaptation au changement climatique qui ne soit pas juste un argument de communication »
- Les actions du territoire doivent être en cohérence avec les discours, les crédibiliser et les légitimer





5. Sensibilisation individuelle des touristes



- A la croisée des missions du PNR LAT : éducation à l'environnement, développement touristique et transmission/médiation
- Mobiliser le levier du tourisme pour illustrer, expliquer, diffuser des stratégies et comportements durables
- Contribuer à faire évoluer les comportements individuels par le biais d'une visite ou d'un séjour

! sans donner de solution toutes faites mais en mettant en réflexion les touristes pour les amener à faire leurs propres choix



Les enjeux touristiques identifiés à l'horizon 2023



1. **Clarification du rôle** et de l'identité **touristique du PNR** au sein de l'écosystème touristique et auprès des clientèles cibles
2. **Structuration** et **mise en lumière de l'offre** de tourisme de nature et de slow tourisme
3. **Anticipation des défis du développement durable** appliqués au tourisme par l'écosystème touristique
4. **Mise en cohérence du territoire** vis-à-vis de son engagement envers le tourisme durable
5. **Sensibilisation** individuelle des touristes



Les enjeux touristiques identifiés à l'horizon 2038



Dans la continuité de ceux évoqués précédemment :

1. Maintien de la **cohérence du territoire** vis-à-vis du tourisme durable
2. **Adaptation** de l'écosystème touristique aux enjeux du développement durable
3. Adéquation de l'offre aux **nouveaux comportements touristiques**



Rappel du positionnement touristique du PNR LAT



« Offrir une plus-value pour les collectivités territoriales membres du PNR en proposant une stratégie touristique complémentaire de l'existant MAIS différenciante à l'échelle du Val de Loire. »

Echappée buissonnière en Val de Loire

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Une destination culturelle d'exception avec tous les bénéfices de la nature





- **Le Comité de suivi de la CETD** : Conseils régionaux, départementaux, EPCI, collectivités, Offices de Tourisme, Mission Val de Loire...
 - > organe consultatif pour questionner, documenter, proposer, valider des actions.
- **Le réseau informel des entreprises marquées « Valeurs Parc naturel régional » (VPNR)**
 - > autre cercle consultatif mobilisant les professionnels.
- **Le réseau des Ambassadeurs** : personnes qui s'engagent à expliquer et promouvoir le territoire, à mettre en relation les demandeurs avec le PNR et à communiquer leurs observations et celles de leur entourage.
 - > cercle complémentaire au réseau des entreprises marquées.

> **Gouvernance propice à la poursuite des actions touristiques** du PNR



Stratégie clientèles et stratégie marché



Les publics cibles définis en avril 2018 :

- **les personnes sensibles à la nature et/ou au tourisme durable**
- **les familles, quelle que soit leur composition**

Qu'ils s'agissent de :

- touristes français/étrangers pour leur séjour : avant, pendant et après ;
- excursionnistes : habitants du PNR et agglomérations urbaines proches.

> **Requalification des publics cibles prioritaires** à la suite du diagnostic touristique et des échanges du Comité de suivi du 3 octobre 2018.





A l'horizon 2023, les publics cibles prioritaires sont :



1. Clientèles familiales multigénérationnelles, provenant de l'Ile-de-France et du Grand Ouest

- déjà présentes sur le territoire du PNR ; visitent des monuments historiques.
- recherchent des activités non marchandes, complémentaires à des visites culturelles en intérieur et payantes.



2. Seniors actifs, issues de l'Ile-de-France et du Grand Ouest

- deuxième clientèle identifiée sur le territoire du PNR / concentre les efforts de l'action des acteurs institutionnels.
- sensible aux offres de tourisme de nature et de slow tourisme, appréciant la découverte des savoir-faire et savoir-vivre locaux et curieuse de la richesse du patrimoine naturel.

! Habitants du PNR et des agglomérations urbaines proches seront atteints par les actions visant ces 2 publics cibles





A l'horizon 2038, les **clientèles internationales** seront incluses dans les clientèles cibles du PNR.

- sur la base des clientèles présentes en Maine-et-Loire et Indre-et-Loire.
- à préciser ultérieurement, pour tenir compte d'éventuelles évolutions.



Des enjeux aux orientations stratégiques



1. Clarification du rôle et de l'identité touristique du PNR au sein de l'écosystème touristique et auprès des clientèles cibles

2. Structuration et mise en lumière de l'offre de tourisme de nature et de slow tourisme

3. Anticipation des défis du développement durable appliqués au tourisme par l'écosystème touristique

4. Mise en cohérence du territoire vis-à-vis de son engagement envers le tourisme durable

5. Sensibilisation individuelle des touristes

Constituer le pilier du tourisme de nature et du slow tourisme de l'écosystème touristique

- Affirmer le rôle de soutien aux stratégies institutionnelles
- Centraliser l'information existante, la redistribuer, en assurer une partie de la promotion et contribuer à l'enrichissement de l'offre.

Orientations opérationnelles :

1. Affirmer son rôle et son identité en interne et en externe
2. S'organiser dans une logique « parcours client »
3. Contribuer à la valorisation de l'offre en guidant les clientèles cibles dans leur découverte du territoire



Des enjeux aux orientations stratégiques



1. Clarification du rôle et de l'identité touristique du PNR au sein de l'écosystème touristique et auprès des clientèles cibles

2. Structuration et mise en lumière de l'offre de tourisme de nature et de slow tourisme

3. Anticipation des défis du développement durable appliqués au tourisme par l'écosystème touristique

4. Mise en cohérence du territoire vis-à-vis de son engagement envers le tourisme durable

5. Sensibilisation individuelle des touristes

Constituer le pilier du tourisme de nature et du slow tourisme de l'écosystème touristique

Implanter un laboratoire de la durabilité

- Insuffler une dynamique de territoire pour inscrire l'écosystème touristique dans une démarche de durabilité. #innovation #expérimentation.
- Assurer cohérence et crédibilité à l'action touristique du PNR.

Orientations opérationnelles :

4. Développer l'offre de prestations responsables
5. Innover, expérimenter à travers des chantiers annuels avec les partenaires
6. Sensibiliser les acteurs touristiques



Des enjeux aux orientations stratégiques



1. Clarification du rôle et de l'identité touristique du PNR au sein de l'écosystème touristique et auprès des clientèles cibles

2. Structuration et mise en lumière de l'offre de tourisme de nature et de slow tourisme

3. Anticipation des défis du développement durable appliqués au tourisme par l'écosystème touristique

4. Mise en cohérence du territoire vis-à-vis de son engagement envers le tourisme durable

5. Sensibilisation individuelle des touristes

Constituer le pilier du tourisme de nature et du slow tourisme de l'écosystème touristique

Implanter un laboratoire de la durabilité

Développer un tourisme spécifique, invitation à expérimenter la durabilité

- Mettre en tourisme la durabilité, pour amener des visiteurs à expérimenter des modes de vie/ activités durables.
- Permettre au visiteur d'expérimenter de façon encadrée « le changement » et surmonter les réticences.

Orientations opérationnelles :

7. Développer des propositions de séjours thématiques qui incarnent le tourisme durable
8. Révéler les offres permettant les échanges intergénérationnels autour des enjeux de durabilité



Des enjeux aux orientations stratégiques



1. Clarification du rôle et de l'identité touristique du PNR au sein de l'écosystème touristique et auprès des clientèles cibles

2. Structuration et mise en lumière de l'offre de tourisme de nature et de slow tourisme

3. Anticipation des défis du développement durable appliqués au tourisme par l'écosystème touristique

4. Mise en cohérence du territoire vis-à-vis de son engagement envers le tourisme durable

5. Sensibilisation individuelle des touristes

Constituer le pilier du tourisme de nature et du slow tourisme de l'écosystème touristique

Orientations opérationnelles :

1. Affirmer son rôle et son identité en interne et en externe
2. S'organiser dans une logique « parcours client »
3. Contribuer à la valorisation de l'offre en guidant les clientèles cibles dans leur découverte du territoire

Implanter un laboratoire de la durabilité

Orientations opérationnelles :

4. Développer l'offre de prestations responsables
5. Innover, expérimenter à travers des chantiers annuels avec les partenaires
6. Sensibiliser les acteurs touristiques

Développer un tourisme spécifique, invitation à expérimenter la durabilité

Orientations opérationnelles :

7. Développer des propositions de séjours thématiques qui incarnent le tourisme durable
8. Révéler les offres permettant les échanges intergénérationnels autour des enjeux de durabilité

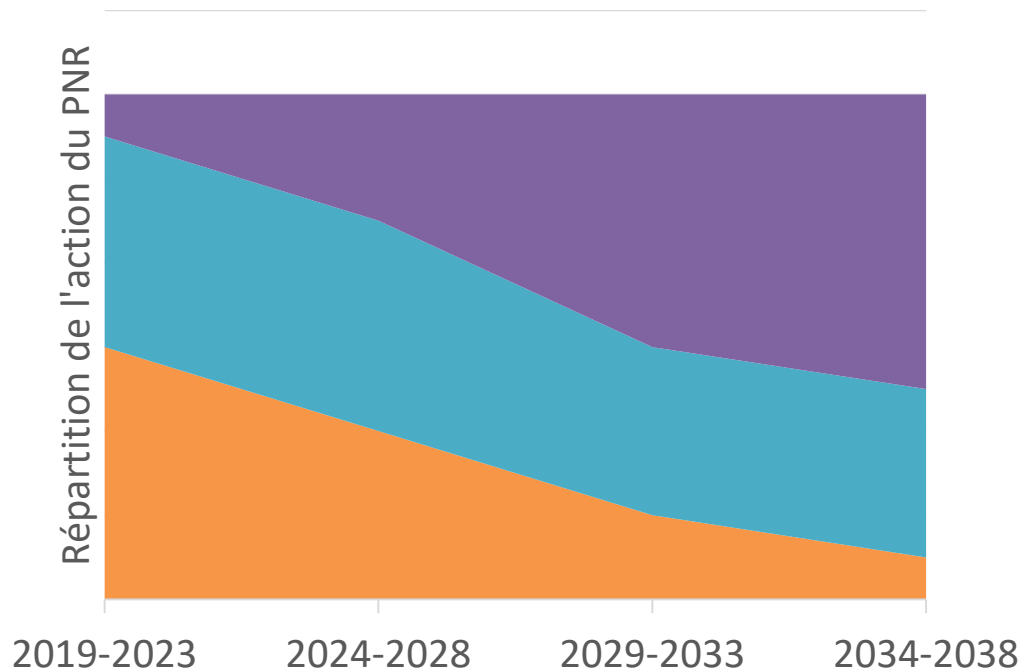


A l'horizon 2038



Poursuite des 3 orientations stratégiques :

1. « Constituer le pilier du tourisme de nature et du slow tourisme de l'écosystème touristique »
2. « Implanter / **Animer** un laboratoire de la durabilité »
3. « Développer / **Proposer** un tourisme spécifique, invitation à expérimenter la durabilité »



- Développer un tourisme spécifique, invitation à expérimenter la durabilité
- Implanter un laboratoire de la durabilité
- Constituer le pilier du tourisme de nature et du slow tourisme de l'écosystème touristique



Temps d'échanges

